

MAIRIE
de
SAINT-MARCEL-LES-VALENCE

Code Postal 26320
Tél. 04 75 58 70 03 - Fax 04 75 58 74 34

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Du 29 novembre 2018 à 20 heures

Etaient présents :

D. QUET ; M. MONTMAGNON ; J-M. VALLA ; D. CHASSOULIER ; V. BARD ; J-M. ROYANNEZ ; M. CROUZET ; J. PLEINET ; D.FAQUIN ; C. DUVAL ; H. CHAMBON ; S. BENSADI (Arrivée 20h50) ; A. FERRIER ; B. RUNDLER ; ; JP GARDE ; N.VASSALO ; F. JEUNOT ; S. GOHIN-BONNARDEL ; B. TEYSSOT,

Avaient donné pouvoirs :

P. ZANI à Monsieur le Maire
F. MERLE à Vincent BARD
Y.MAGNIN à Didier FAQUIN
F. MICHEL DIT BARON à Marie MONTMAGNON
M. GELINOTTE à Nadine VASSALO

Etaient absents :

F. BOUVET
F. MERLE
E. CHAHBAZIAN
F. MICHEL DIT BARON
S. VRANCKX
M. GELINOTTE
T. SERRADURA
F. ROBIN
P. ZANI
Y. MAGNIN

Madame Dominique CHASSOULIER est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance :

- soumet au vote le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

AFFAIRE n°1 : FINANCES - Décision Modificative

Rapporteur : Jean Michel VALLA

Unanimité (23)

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°2 relative à la régularisation de l'opération de reversement des actifs de Valence Major à hauteur de 0.03€

AFFAIRE n°2 : FINANCES - Modification garantie bancaire - Emprunt ADIS

Rapporteur : Jean Michel VALLA

Unanimité (22 - Sortie V. BARD)

Après avoir écouté l'exposé du Maire, le Conseil Municipal réitère, après renégociation, la garantie communale à l'emprunt d'ADIS relatif au financement de la construction de logements sociaux sur la Commune, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

AFFAIRE n°3 : FINANCES - Modification garantie bancaire - Emprunt SOLLAR

Rapporteur : Jean Michel VALLA

Unanimité (22 - sortie V. BARD)

Après avoir écouté l'exposé du Maire, le Conseil Municipal réitère, après renégociation, la garantie communale à l'emprunt de la SOLLAR relatif au financement de la construction de logements sociaux sur la Commune, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

AFFAIRE n°4: FINANCES - Subventions - Corrections

Rapporteur : Jean Michel VALLA

Unanimité (22 - sortie V. BARD)

Le Conseil Municipal valide la rectification portée sur l'organisme destinataire de la subvention accordée en mars dernier, et attribuée aux anciens combattants.

AFFAIRE n°5 : INTERCOMMUNALITE - VALENCE ROMANS AGGLO - RAPPORT CLECT

Rapporteur : Le Maire

Unanimité (23 retour V. BARD)

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport de la CLECT 2018.

**AFFAIRE n°6 : INTERCOMMUNALITE - VALENCE ROMANS AGGLO - CLECT ATTRIBUTION
COMPENSATION**

Rapporteur : Le Maire

Unanimité (23)

Le Conseil Municipal, au regard de l'erreur matérielle constatée dans le calcul des charges liées à la compétence Eclairage Public, sollicite Valence Romans Agglo pour la majoration de son Attribution de Compensation à hauteur de 55 384 € à compter de 2018.

AFFAIRE n°7 : INTERCOMMUNALITE - VALENCE ROMANS AGGLO - RAPPORT ACTIVITE 2017

Rapporteur : Le Maire

Unanimité (23)

Le Conseil Municipal acte du rapport d'activité 2017, présenté par Valence Romans Agglomération.

**AFFAIRE n°8 : ADMINISTRATION - PREFECTURE - ROND POINT DES COULEURES - ENQUETE
PUBLIQUE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE**

Rapporteur : Le Maire

Unanimité (24 - arrivée de S. BENSADI)

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier d'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, décide de donner un avis Favorable, à ce dossier.

**AFFAIRE n°9 : ADMINISTRATION - PREFECTURE - INSTALLATIONS CLASSEES - DOSSIER
AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE - SOCIETE GRANULATS VICAT**

Rapporteur : Le Maire

Unanimité (24)

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier de demande d'autorisation environnementale, décide de donner un avis Favorable à ce dossier.

AFFAIRE n° 10 : PATRIMOINE - CONVENTION SERVITUDE ENEDISRapporteur : Marc CROUZET**Unanimité(24)**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier, autorise la création d'une servitude de passage de canalisation sur la parcelle communale AH48, au profit d'ENEDIS.

AFFAIRE n° 11 : PATRIMOINE - CONVENTION SERVITUDE ENEDISRapporteur : Marc CROUZET**Unanimité (24)**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier, autorise la création d'une servitude de passage de canalisation sur la parcelle communale AI 62, au profit d'ENEDIS

AFFAIRE n° 12 : INTERCOMMUNALITE - VRD - CONVENTION SUBVENTION TRAVAUX PISTE CYCLABLESRapporteur : Jean Marie ROYANNEZ**Unanimité (24)**

Le Conseil Municipal, approuve le projet de convention de financement à intervenir entre la Commune et VRD pour la réalisation des travaux d'aménagement des pistes cyclables situées sur la Commune. Le montant des travaux subventionnés est estimé à 16 594 € et la participation de VRD est arrêtée à 4 978 €.

AFFAIRE n° 13 : MARCHE PUBLIC - ASSURANCES - ATTRIBUTIONRapporteur : le Maire**Unanimité (24)**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les marchés d'assurance aux entreprises susmentionnées ci-après

Lot	Objet	Entreprises	Franchise	Montant € TTC des offres retenues
1	Dommages aux biens	SMACL	1000 €	10 948.02 €
2	Responsabilité Civile	GROUPAMA		1 676.97 €
3	Flotte Automobiles	SMACL	250 €	4004.35 €
4	Protection Juridique	MALJ - PILLIOT	S.O	500.00 €
5	Protection fonctionnelle	SMACL	500 €	401.12 €

Mme TEYSSOT demande des informations sur ces baisses de cotisations.

Monsieur le Maire lui répond que les propositions présentées ce soir sont basées sur l'état de nos sinistres déclarés. Ces dernières années les sinistres ont été moins importants que lors de la précédente consultation, donc les cotisations proposées sont revues à la baisse.

AFFAIRE n° 14 : PATRIMOINE - VENTE PARCELLE COMMUNALE - RECTIFICATIONRapporteur : Le Maire**Unanimité (24)**

Le Conseil Municipal décide de modifier la délibération n018/39, relative à la vente d'une partie de la parcelle communale AE 236, pour tenir compte de la modification statutaire de l'acquéreur. Les autres termes de la

délibération n°18/39 restent inchangés ainsi que la destination de la future construction, à savoir une maison médicale

AFFAIRE n°15 : DECISIONS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il rend compte au Conseil Municipal de l'usage fait de la délégation permanente votée par la délibération n° 14/15 en date du 03 avril 2014 portant sur les Décisions du Maire prises et visées par le contrôle de légalité depuis la séance du 05/07/ 2018

N°	Date	Objet	Montant
18/26	22/11/2018	AMO - TLPE 2019 -2020	12 000 € HT
18/27	23/11/2018	Missions CSPS et BC travaux SDF	7350 € HT

AFFAIRE n°16 : Compte rendu des D.I.A

Rapporteur : M Vincent BARD, Adjoint en charge de l'urbanisme

Le Conseil Municipal prend acte des DIA reçues en mairie depuis la séance du 05 juillet dernier, et décide de ne pas préempter.

AFFAIRE n°17 : Informations diverses

Monsieur le Maire rappelle le planning de cette fin d'année

Réunion Publique :

05/12 : à 20h, réunion publique annuelle, avec comme ordre du jour unique, la vidéo-protection

Manifestations : Téléthon - le Weekend du 06 au 09 décembre 2018

- Cross des enfants le 06 décembre
- Gymnase : Danse Lover et tournois de hand le 07 décembre
- Place de la Maire - Stand pendant le marché
- ECL- Paella à 12h + Spectacle « Eclat de Rêve »

Repas des aînés le 15 décembre à ECL à 12h.

La séance est levée à 22 h 30